

PANORAMA DE L'HORTICULTURE DANS LE VAR

Le département du Var est le premier bassin de production horticole en France. L'horticulture, seconde orientation agricole départementale, a un poids considérable dans l'économie agricole varoise.

Néanmoins, comme de nombreuses autres filières agricoles aujourd'hui, la filière horticole se cherche un second souffle. Le nombre d'exploitations se réduit et la population agricole vieillit. Le Var dispose pourtant de nombreux atouts et a les ressources nécessaires pour redynamiser cette filière : des professionnels engagés, une offre de formations conséquente, des exploitations de dimension économique importante, des marchés de proximité... Face à une concurrence nationale et internationale de plus en plus âpre, notamment sur le marché des fleurs coupées, l'horticulture varoise a de nombreux défis à relever et doit parvenir à faire reconnaître la qualité de ses productions, pour les valoriser au mieux.

LE VAR, PREMIER BASSIN HORTICOLE FRANÇAIS

Le Var est le premier département français en terme de superficie horticole devant la Gironde et les Landes. C'est aussi le département qui compte le plus grand nombre d'exploitations pratiquant l'horticulture, devant les Alpes-Maritimes et le Maine-et-Loire. En effet, une exploitation horticole sur dix en France métropolitaine, se situe dans le Var. Celui-ci concentre 50 % des exploitations horticoles, 68 % des surfaces en horticulture et 57 % des serres horticoles de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Ce bassin de production se caractérise par des volumes en forte croissance ces dernières années, une marque reconnue (Hortisud), un réseau d'acteurs structuré ainsi que par la présence du premier marché français de vente en gros de fleurs coupées, organisé par des producteurs : la Société d'Intérêt Collectif Agricole du Marché aux Fleurs (SICA MAF).

Néanmoins, aussi important soit-il, ce bassin connaît quelques incertitudes quant à son avenir : population d'horticulteurs vieillissante, baisse des volumes hivernaux (notamment en rose, produit stratégique), baisse globale du chiffre d'affaire de la SICA, augmentation des charges énergétiques...

A l'échelle du département, ces incertitudes se traduisent par des disparitions conséquentes d'exploita-

tions horticoles : - 30 % en dix ans. En 2010, 600 exploitations pratiquent l'horticulture, soit 11 % des exploitations agricoles du département. Elles étaient 860 en 2000. 94 % sont des exploitations horticoles spécialisées, c'est-à-dire des exploitations dont plus des deux tiers de la « Production Brute Standard »* sont issus de l'horticulture. Les autres exploitations pratiquant l'horticulture sont pour 4 % des exploitations de "polyculture élevage" et pour 2 % des exploitations viticoles ou arboricoles.

Les 570 exploitations qui sont spécialisées en horticulture en 2010 (830 en 2000) couvrent 96 % des surfaces horticoles du département. Cette étude s'intéresse à ces exploitations, éléments moteurs de l'activité de la filière.

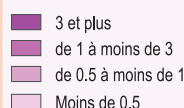
* Voir encadré en fin de publication

HORTICULTURE EN 2010 EN FRANCE MÉTROPOLITAINE

Surface horticole
en hectares

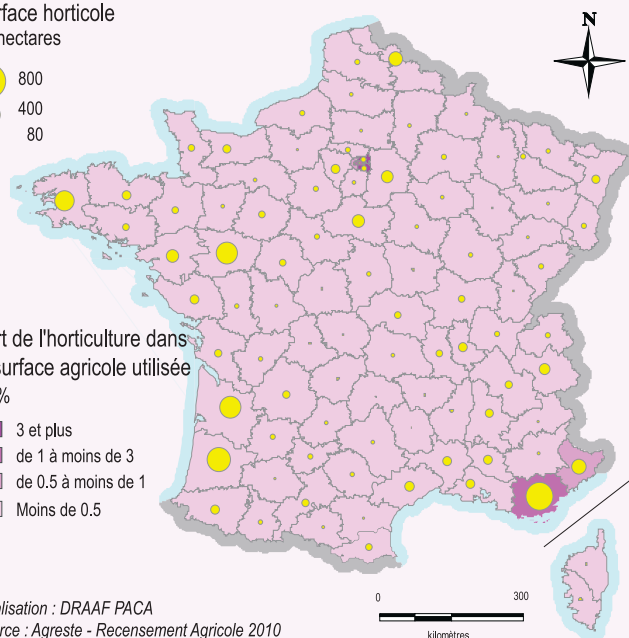


Part de l'horticulture dans
la surface agricole utilisée
en %



Réalisation : DRAAF PACA

Source : Agreste - Recensement Agricole 2010



L'HORTICULTURE, UNE FILIÈRE PROFESSIONNALISÉE, DE POIDS ÉCONOMIQUE CONSIDÉRABLE

Le potentiel de production de la filière horticole est de 120 millions d'euros, 29 % du potentiel de production agricole départemental. Ce potentiel illustre la place prépondérante de l'horticulture dans le Var. Il recule néanmoins de 17 %, consécutivement à la diminution du nombre d'exploitations, et l'écart se creuse avec la viticulture, première orientation agricole du département.

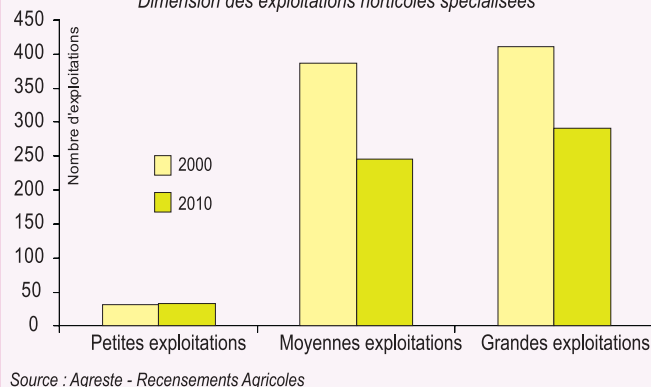
Ce recul est d'autant plus marqué que les exploitations horticoles sont quasiment toutes de dimension importante : de ce fait, lorsque l'une d'entre elles disparaît, le potentiel de production de l'orientation est fortement impacté. En 2010 en effet, 94 % des exploitations horticoles sont de dimensions moyenne ou grande, c'est-à-

dire ayant une capacité productive supérieure à 25 000 € (ce qui correspond à environ 60 ares de fleurs sous serre). Une sur deux est même une grande exploitation, ayant une capacité productive supérieure à 100 000 € (environ 90 ares de fleurs sous serre).

Entre 2000 et 2010, un tiers des exploitations moyennes et grandes ont disparu. Néanmoins, la professionnalisation de la filière horticole reste bien supérieure à la moyenne du

Recul conséquent du potentiel de production

Dimension des exploitations horticoles spécialisées



département qui totalise, toutes filières confondues, 49 % d'exploitations moyennes et grandes.

DE PETITES SURFACES EN FORT REcul, MAIS UN CARACTÈRE HORTICOLE DE PLUS EN PLUS MARQUÉ

Les exploitations horticoles du Var utilisent une superficie agricole totale de 1 160 ha, moins de 2 % de la Superficie Agricole Utilisée (SAU) du département. Cette superficie est majoritairement située dans les grandes exploitations, qui concentrent à elles seules 940 ha, soit 81 % du total. A l'opposé, les trente petites exploitations horticoles ne regroupent qu'un pour cent de la SAU. Cette surface agricole utilisée par les exploitations horticoles baisse de 29 % en dix ans, ce qui est considérable au regard de la réduction moyenne de SAU en France métropolitaine (- 3 %). L'évolution de l'agriculture dans le département se déroule en effet sur un fond de problématiques foncières fortes : spéculation sur le foncier agricole avec des prix pouvant dé-

passer les 10 €/m² et compromettant l'installation d'agriculteurs, mitage des parcelles agricoles réduisant les surfaces exploitables en dessous des Surfaces Minimum d'Installation, disponibilités foncières réduites du fait de la rareté des terres proposées à la location (la part de SAU en fermage des exploitations horticoles est de 36 %, mais elle est nulle dans les petites exploitations), friches spéculatives caractéristiques des zones périurbaines en attente de changement de vocation des sols...

Néanmoins, la part de l'horticulture dans la SAU des exploitations horticoles s'est considérablement renforcée : de 57 % en 2000, elle est passée à 72 % aujourd'hui. La surface horticole des exploitations

étant en recul de 10 % sur la même période, ce renforcement est en fait dû au déclin du verger fruitier de ces exploitations, qui perd les trois quarts de sa surface, ainsi que de la vigne, qui perd près des deux tiers de sa surface.

Les trois quarts de la superficie agricole utilisée par les exploitations horticoles sont irrigables en 2010, principalement par aspersion (480 ha) et micro-irrigation (360 ha). Les parts respectives de ces deux modes d'irrigation tendent à se rapprocher car l'aspersion, prépondérante en 2000, a fortement reculé (- 29 %) du fait de la disparition des vergers qui en sont gourmands, tandis que la micro-irrigation n'a perdu que 14 % de ses surfaces.

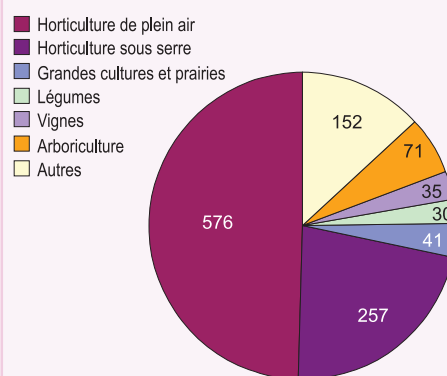
DES EXPLOITATIONS HORTICOLES PLUS SPÉCIALISÉES

Au sein d'exploitations horticoles de plus en plus spécialisées, la surface occupée par les fleurs est de 830 ha en 2010, 10 % de moins qu'il y a dix ans. Ce recul cache des évolutions contrastées : le plein air voit ses surfaces augmenter de 2 % pour atteindre les 580 ha (10 ha de plus en dix ans) tandis que, dans le même temps, les surfaces sous serre reculent de 29 % pour atteindre les 260 ha. Avec 100 ha en moins en dix ans, les serres n'occupent plus que 31 % de la superficie horticole des exploitations (39 % en 2000). Issues de conversions à l'horticulture d'une population importante et historique d'horticulteurs maraîchers, de nombreuses serres ont également été construites par les rapatriés d'Afrique du Nord dans les années soixante, puis par

les rosiéristes parisiens et les néerlandais. Le type de culture qui s'y pratique a évolué de cultures en serres froides (oeillets) à des cultures gourmandes en chaleur (roses). Mais la perte de compétitivité des productions chauffées engendrée par la hausse du coût énergétique et le vieillissement des serres affecte sérieusement les serristes : aujourd'hui, les cultures sous serres sont moins nombreuses et surtout moins gourmandes en chauffage (anémone, pivoine). Les exploitations qui continuent néanmoins de cultiver des variétés à fort besoin de chauffage (rose, gerbera...) se doivent d'innover en permanence pour rester concurrentielles : déshumidification, éclairage artificiel et photopériodique, stratégie d'optimisation de la gestion climatique... En 2010,

La culture des fleurs occupe près des trois-quarts de la SAU des exploitations horticoles varoises

Part des différentes cultures dans la SAU des exploitations horticoles spécialisées (hectares)



Source : Agreste - Recensement Agricole 2010

seules 40 % des serres varoises sont chauffées, ce qui correspond à une superficie d'une centaine d'hectares.

Les exploitations horticoles varoises exploitent en moyenne 2 ha de SAU en

2010, à peu près autant qu'en 2000, avec des valeurs variant de 0,5 ha de SAU pour les petites exploitations à 3,2 ha pour les grandes. Cependant, ces exploitations cultivent en moyenne 1,5 ha

de fleurs en 2010 alors qu'elles n'en cultivaient que 1,1 ha en 2000. Cette concentration a essentiellement concerné les grandes exploitations (2,5 ha de fleurs en 2010, 1,9 ha en 2000).

UN BASSIN PRINCIPAL, TROIS BASSINS SECONDAIRES, QUATRE ÉVOLUTIONS DISTINCTES

L'implantation de la production de fleurs dans le département du Var résulte d'une alchimie entre un grand nombre de facteurs : climat hivernal clément, eau d'irrigation de bonne qualité originaire principalement du Verdon, tradition horticole, proximité des marchés, réseaux (électrique, gaz, routier) de qualité, structures de formation, de commercialisation...

La majorité des surfaces et des exploitations horticoles de la région est donc naturellement située dans ce département. Néanmoins, l'horticulture est également présente dans les autres départements de Provence-Alpes-Côte d'Azur : sur Mandelieu, Antibes ou Nice dans les Alpes-Maritimes, ou encore sur Tarascon, dans les Bouches-du-Rhône, Caumont-sur-Durance, Sarrians et Loriol, dans le Vaucluse. On trouve même quelques exploitations horticoles spécialisées dans les Hautes-Alpes.

Le Var dispose en réalité de quatre bassins de production horticole, chacun ayant ses spécificités et son évolution propre.

Le premier d'entre eux est le bassin **Est Toulon**. Il s'agit du bassin principal, orienté fleurs coupées. Il regroupe Hyères et les communes voisines, comme La Londe-les-Maures, Carqueiranne, La Crau ou encore Le Pradet, La Farlède... Outre les contraintes inhérentes à l'urbanisation, à la forte pression foncière et aux activités concurrentes de l'horticulture (agricoles ou non), ce bassin doit faire face à des problèmes qui sont plus spécifiques à la filière fleurs coupées : le commerce néerlandais et la concurrence des pays tiers (pays d'Afrique ou d'Amérique Latine, Israël). La surface horticole de ce bassin principal est de 435 ha en 2010, soit 52 % de la surface en fleurs du Var. Cette surface s'est réduite de 15 % en dix ans. De la même manière, le nombre d'exploitations sur ce bassin s'est réduit d'un tiers depuis 2000 pour atteindre les 360 exploitations aujourd'hui. Ramenés au siège de l'exploitation, les reculs de surface horticole dans la superficie agricole utilisée portent principalement sur les communes de La Garde, La Crau ou Carqueiranne alors que dans le même temps, la part de SAU consacrée à l'horticulture a augmenté sur Hyères, La Londe-les-Maures ou le Pradet. L'étude de la localisation des terres les plus productives des

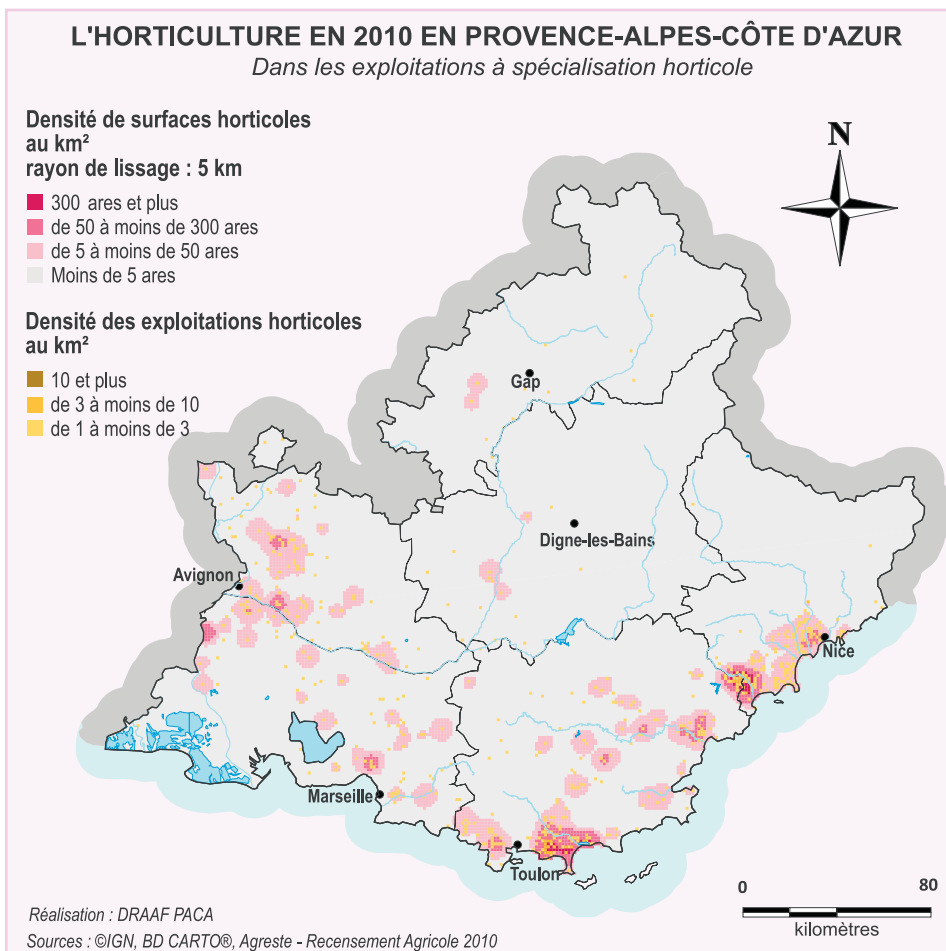
exploitations témoigne en réalité, d'une migration des terres horticoles vers les communes du nord et de l'est du bassin : La Londe, Le Pradet, La Farlède.

Le second bassin, la **Basse Vallée de l'Argens**, est orienté pépinières et plantes en pots. Il est constitué des communes de Roquebrune-sur-Argens, Fréjus et leurs environs. La surface horticole de ce bassin est de 70 ha en 2010, 9 % de la surface en fleurs du Var. Cette surface a augmenté de 4 % en dix ans. Le nombre d'exploitations s'est par contre réduit de près de 20 % pour atteindre les 40 exploitations aujourd'hui. Sur les dix dernières années, les trois principales communes de ce bassin connaissent des évolutions distinctes : recul des surfaces et disparitions d'exploitations sur Fréjus, augmentation des surfaces et installations sur Roquebrune-sur-Argens, relative stabilité sur Les Arcs. En réalité, la localisation des terres les plus productives des exploitations de ce bassin montre un recul des surfaces horticoles marqué au sud de l'Argens et un développement de ces sur-

faces au nord. La Basse Vallée de l'Argens a été durement affectée par les inondations de juin 2010 et l'avenir de certaines exploitations est incertain à ce jour.

Tanneron constitue le troisième bassin du département, spécialisé dans les feuillages coupés. Constitué uniquement de la commune de Tanneron (et anciennement, de Montauroux), il représente 175 ha de surface horticole, 21 % de la surface en fleurs du Var. Cette surface s'est peu réduite au cours des dix dernières années (- 4 %) alors que le bassin compte 17 % d'exploitations de moins, soit 40 aujourd'hui. Emblématique de l'horticulture de plein air et du mimosa, l'évolution de ce bassin est étroitement liée aux ventes de compositions florales.

Enfin, le bassin **Ouest Toulon** est plutôt un ancien bassin de production sur le déclin. Il est constitué des communes d'Ollioules, La Cadière d'Azur mais aussi Six-Fours-les-plages, La Seyne-sur-mer, Sanary-sur-mer ou Evenos. Bien évidemment soumis, comme les autres bassins, à la pression foncière et à l'urbanisation galopante, le



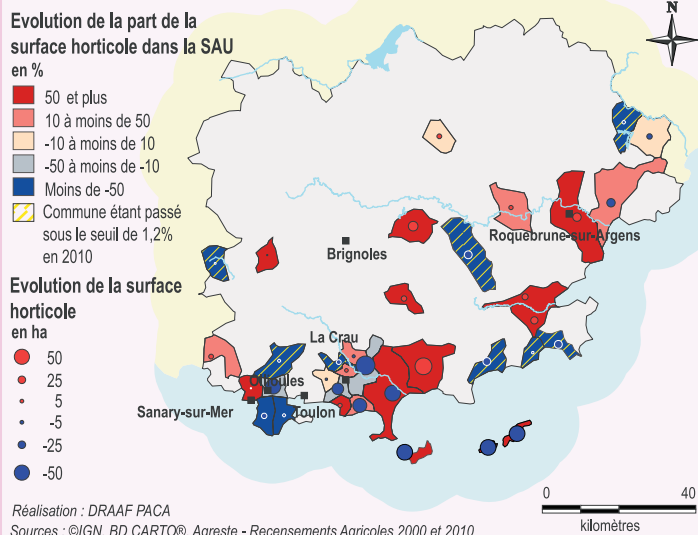
bassin Ouest Toulon a été de surcroît durablement touché, en 1994, par un orage de grêle particulièrement violent qui a ravagé la plupart des serristes, ainsi que par la fermeture du Marché Floral Méditerranéen d'Ollioules. Cette dernière a étranglé les débouchés pour la production locale, l'accès à la SICAM MAF nécessitant la traversée de Toulon et du coup, des temps de transport trop longs pour bon nombre de producteurs. De fait, le bassin a perdu 60 % de ses exploitations et 40 % de ses surfaces horticoles en dix ans. Aujourd'hui, il regroupe une quarantaine d'exploitations pour 45 ha d'horticulture, 5 % de la surface en fleurs du Var.

Pour pallier la problématique omniprésente du foncier, une Convention d'Intervention Foncière a été signée fin 2008 entre Toulon Provence Méditerranée (regroupant les bassins Est et Ouest Toulon) et la Société d'Aménagement Foncier et

d'Etablissement Rural. Les objectifs de cette convention sont d'empêcher la fuite des terres vers des non agriculteurs, de freiner la spéculation foncière et d'acquiescer du foncier en vue de la réalisation de projets de filière. Dans ce cadre, la mise en place sur le bassin Est Toulon, d'une zone horticole de 15 ha dédiée à la production de fleurs coupées, est actuellement à l'étude.

ÉVOLUTION DES SURFACES HORTICOLES ENTRE 2000 ET 2010 PAR COMMUNE DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR

Exploitations à spécialisation horticole dans les communes ayant plus de 1,2% de surface agricole utilisée en horticulture



CONCENTRATION DES SERRES, EXTENSION DU PLEIN AIR

Les exploitations spécialisées en horticulture se divisent en trois orientations : horticulture sous serre pour 280 exploitations (33 % de moins qu'en 2000), horticulture de plein air pour 200 exploitations (18 % de moins qu'en 2000), et horticultures diverses (pépinières, exploitations mixtes) pour 90 exploitations (45 % de moins qu'en 2000). L'orientation plein air est donc l'orientation qui recule le moins fortement depuis dix ans, sans surprise au vu de l'augmentation des surfaces.

Les deux tiers des exploitations pratiquant l'horticulture de plein air se trouvent dans les bassins Est Toulon et Tanneron. Ces deux bassins concentrent également les trois-quarts des surfaces horticoles de plein air. Le nombre d'exploitations reculant légèrement et les surfaces étant relativement stables, les exploitations de plein

air tendent donc naturellement à s'agrandir. La surface moyenne de l'horticulture de plein air y est ainsi passée de 1,4 à 1,8 ha par exploitation en dix ans. Sur le bassin Est Toulon, cette extension concerne principalement la pivoine, dont la vente en primeur constitue un créneau très intéressant pour les producteurs du fait d'une grande précocité du produit local.

Sur Tanneron, les exploitations restent de plus grande taille, atteignant en moyenne les 4,5 ha de plein air. La Basse Vallée de l'Argens connaît également un net développement de l'horticulture de plein air, avec un nombre d'exploitations stable mais qui s'agrandissent considérablement : les surfaces de plein air y augmentent de plus de 50 % et représentent près de 10 % des surfaces horticoles départe-

mentales.

Les serristes sont plus concentrés géographiquement, les trois quarts des surfaces et des exploitations se situant dans le bassin Est Toulon. Mais sur ce bassin comme ailleurs, la culture sous serre décline et perd le tiers de ses exploitations et le quart de ses surfaces en dix ans. En Basse Vallée de l'Argens, les exploitations délaissent les serres au profit de l'horticulture de plein air. Le nombre de serristes (une trentaine en 2010) diminue en effet moins fortement que la surface horticole sous serre. Le phénomène inverse se produit dans le bassin Ouest Toulon, où les serristes restants, moitié moins nombreux qu'en 2000, se sont agrandis, passant de 0,3 à 0,6 ha de serres par exploitation, une dimension voisine des exploitations du bassin limitrophe.

HORTICULTURE SOUS SERRE DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR EN 2010

Exploitations à spécialisation horticole

Densité de surfaces horticoles sous serre au km² (100 ha)
(rayon de lissage : 5 km)

- 150 ares et plus
- de 50 à moins de 150 ares
- de 5 à moins de 50 ares
- Moins de 5 ares

Densité des exploitations ayant des serres horticoles au km²

- 10 et plus
- de 5 à moins de 10
- de 1 à moins de 5

Bassin de production

Réalisation : DRAAF PACA

Sources : ©IGN, BD CARTO®, Agreste - Recensement Agricole 2010

HORTICULTURE DE PLEIN AIR DANS LE DÉPARTEMENT DU VAR EN 2010

Exploitations à spécialisation horticole

Densité de surfaces horticoles de plein air au km² (100ha)
(rayon de lissage : 5 km)

- 200 ares et plus
- de 50 à moins de 200 ares
- de 5 à moins de 50 ares
- Moins de 5 ares

Densité des exploitations ayant des surfaces horticoles de plein air au km²

- 5 et plus
- de 1 à moins de 5

Bassin de production

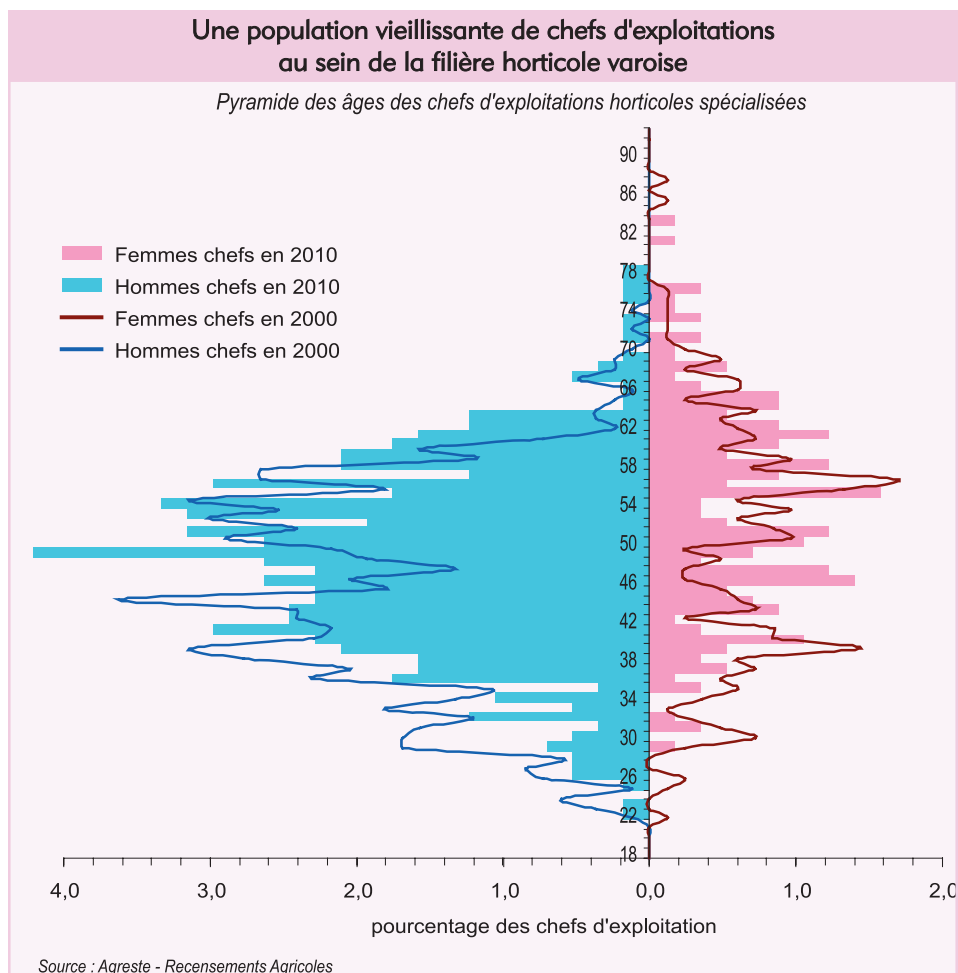
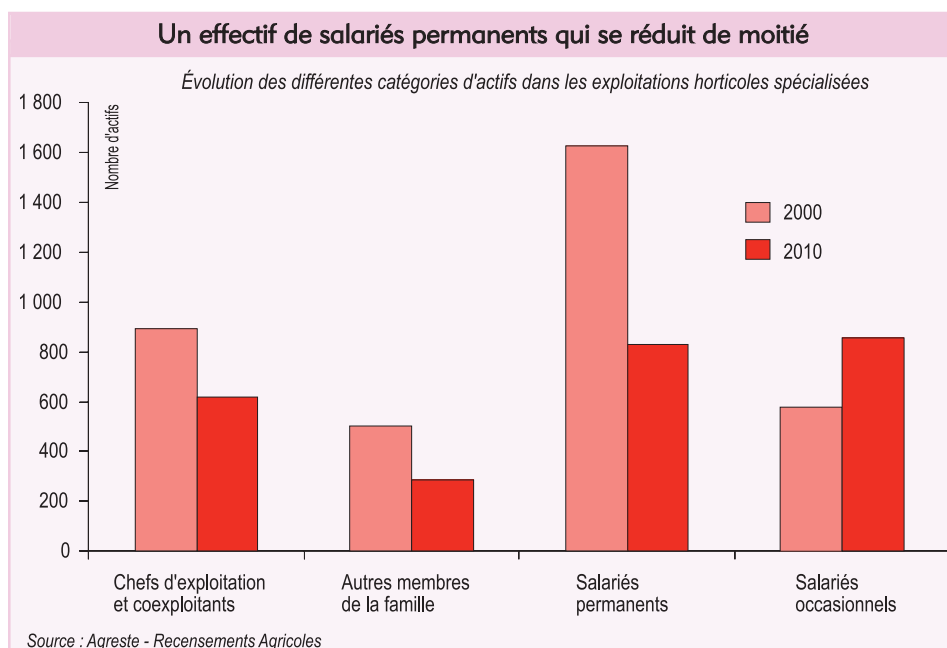
Réalisation : DRAAF PACA

Sources : ©IGN, BD CARTO®, Agreste - Recensement Agricole 2010

DES ACTIFS FAMILIAUX MOINS PRÉSENTS ET UNE DISPARITION DU SALARIAT PERMANENT À TEMPS PARTIEL

Sur les 11 260 actifs agricoles permanents que compte le département, 15 % travaillent dans les exploitations horticolas, soit 1 740 actifs permanents (0,4 % de la population active varoise). Ces actifs permanents sont constitués de 570 chefs d'exploitation, de 50 coexploitants, de 290 autres membres de la famille et de 830 salariés permanents. Il faut y ajouter 860 saisonniers, travaillant principalement dans les grandes exploitations, celles qui combinent de la vigne et de l'arboriculture avec l'horticulture. L'effectif des actifs permanents est en baisse de 43 % en dix ans dans les exploitations horticolas. Cette baisse affecte principalement les salariés et est beaucoup plus prononcée que dans le reste du Var, qui ne perd qu'un actif permanent sur quatre.

Corrélativement à la diminution du nombre d'exploitations, l'effectif des chefs d'exploitation baisse de 31 % depuis 2000. Ces chefs travaillent en grande majorité à temps complet (86 % d'entre eux). 14 % se déclarent pluriactifs : retraités pour l'essentiel mais aussi artisans, commerçants et employés. La profession est féminisée à hauteur de 27 %, autant qu'en 2000, avec des écarts importants entre bassins : de 16 % en Basse Vallée de l'Argens à 31 % sur Tanneron. Les formations supérieures, bien que plus rares que dans les autres orientations agricoles du département, concernent plus de chefs aujourd'hui (17 % du total) qu'il y a dix ans. Dans tous les bassins, en effet, les jeunes générations sont mieux formées. Alors que, tous horticulteurs confondus, seuls 40 % ont un diplôme supérieur au BAC, ils sont 50 % parmi les moins de 40 ans et jusqu'à 60 % parmi les moins de 30 ans. A tranche d'âge équivalente, les horticulteurs ont plus fréquemment des formations supérieures générales en Basse Vallée de l'Argens. Sur ce bassin, seuls 10 % des horticulteurs de moins de 40 ans n'ont pas le BAC. A l'inverse, sur Tanneron, où la production de feuillages coupés ne requiert pas la même technicité que dans le reste de la filière, la plupart des horticulteurs n'ont pas le BAC, y compris parmi les jeunes générations (75 % des moins de 40 ans n'ont pas le BAC). Sur le bassin Est Toulon, où le retard en terme de formation est marqué par rapport à la Basse Vallée de l'Argens par exemple, les jeunes générations font tout de même plus fréquemment des formations supérieures agricoles (21 % des chefs de moins de 30 ans). La présence, au sein de ce bas-



sin, du lycée agricole d'Hyères-AgriCampus, facilite l'accès à la formation supérieure des horticulteurs via un BTSA « production horticole ». De plus, ce bassin principal concentrant la plupart des exploitations, il regroupe tout de même plus de la moitié des chefs de moins de 40 ans ayant un BAC ou plus.

Comme dans la plupart des filières agricoles, la profession horticole a vieilli de-

puis dix ans. Ce vieillissement se traduit par un resserrement de la pyramide des âges. Seuls 20 % des chefs ont moins de 40 ans, alors qu'ils étaient 34 % en 2000. A l'autre extrémité, 17 % des chefs ont plus de 60 ans, ils n'étaient que 9 % en 2000. Là encore, la situation est très disparate d'un bassin à l'autre. Tanneron est ainsi le bassin le plus jeune, avec 31 % de chefs de moins de 40 ans, alors que ceux-ci ne sont que 17 % sur Est Toulon. Néan-

moins, sur les vingt horticulteurs de moins de 30 ans récemment installés dans le Var, 70 % l'ont été dans ce bassin.

L'effectif des coexploitants est relativement faible, la plupart des exploitations horticoles varoises étant individuelles (81 % en 2010). Les trois quarts d'entre eux sont de la famille du chef d'exploitation et travaillent à temps complet sur les exploitations. On les retrouve notamment au sein des EARL, une quarantaine aujourd'hui, seule forme sociétaire à se développer dans le secteur. Alors que le nombre de coexploitants recule de 21 %

en dix ans, celui des conjoints coexploitants est en augmentation.

L'effectif des autres membres de la famille baisse de 43 % en dix ans, une baisse alimentant en partie l'augmentation des conjoints coexploitants. Ces actifs sont plus souvent à temps partiel : les temps complets ont en effet reculé de 60 % alors que, dans le même temps, les mi-temps ou moins ont progressé de 18 %.

La plus forte baisse d'actifs (- 49 %) concerne les salariés permanents, mais

elle ne touche que les salariés à temps partiel, ce qui est à mettre en relation avec le recul des vergers et des vignes des exploitations horticoles. Ainsi, alors que 48 % des salariés permanents étaient à temps complet en 2000, ils sont 89 % aujourd'hui. Ce sont en grande majorité des ouvriers agricoles mais la part des salariés qualifiés (techniciens, contremaîtres...) augmente et concerne 19 % des salariés permanents en 2010. Les deux tiers des salariés permanents sont localisés sur le bassin Est Toulon, qui concentre par ailleurs 36 % des vergers et 85 % des vignes des exploitations horticoles varoises

DES SUCCESSIONS INCERTAINES, INQUIÉTANTES POUR L'ÉVOLUTION DU FONCIER AGRICOLE

Seuls 15 % des chefs d'exploitation horticole de plus de 50 ans déclarent avoir un successeur. Celui-ci est en général un membre de la famille mais dans quelques cas, il s'agit du chef d'une autre exploitation ou d'un salarié agricole qui souhaite s'établir. Quoi qu'il en soit, pour 85 % des chefs d'exploitation de plus de 50 ans, la reprise est donc incertaine. Mais, plus problématique encore, 24 % de ces chefs d'exploitation déclarent n'avoir aucune succession.

Lorsque l'on s'intéresse aux plus de 60 ans, cette proportion passe même à 39 % alors que, toutes productions confondues, elle n'est que de 13 % dans le département. Cette proportion diffère peu selon la dimension économique des exploitations et c'est donc approximativement 10 petites exploitations, mais surtout 30 moyennes et grandes qui risquent de disparaître à court terme...

Les trois quarts de ces exploitations vouées à la disparition ont leurs sièges sur Hyères et La Crau. Sur ces deux communes, trente exploitations sont concernées, soit plus d'une sur dix dans cette zone géographique. Ces disparitions occasionneront la perte de 36 ha de SAU.

Le reste des disparitions est plus éparpillé et représente de plus petites superficies : une ou deux exploitations à chaque fois,

pour deux ou trois ha de SAU. Ces autres exploitations sans succession ont leur siège sur Fréjus, Six-Fours-les-Plages ou

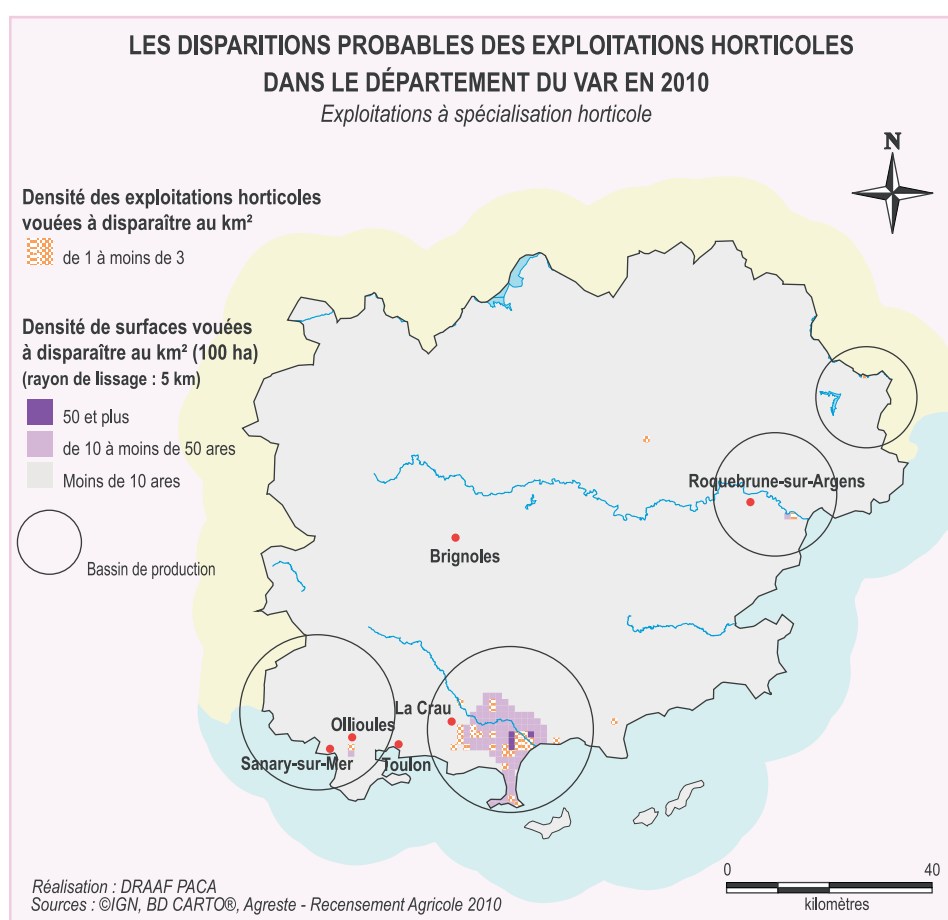
encore Tanneron. Au total, sur le département, 50 ha de SAU vont ainsi disparaître du fait de cessations d'activité horticole.

UN SALARIAT EN MUTATION ET EN RÉGRESSION

Les actifs des exploitations horticoles constituent une force de travail de 1 690 Unités de Travail Annuel, 21 % du travail agricole départemental, majoritairement concentrée dans le bassin Est Toulon. Cette force baisse de 42 % en dix ans en affectant notamment

les actifs familiaux. Les membres de la famille ne participent plus en effet que pour 9 % au travail total (contre 13 % en 2000), du fait de leur moindre présence sur les exploitations et, dans une moindre mesure, du passage de certains conjoints en coexploitants. A l'opposé, les chefs et

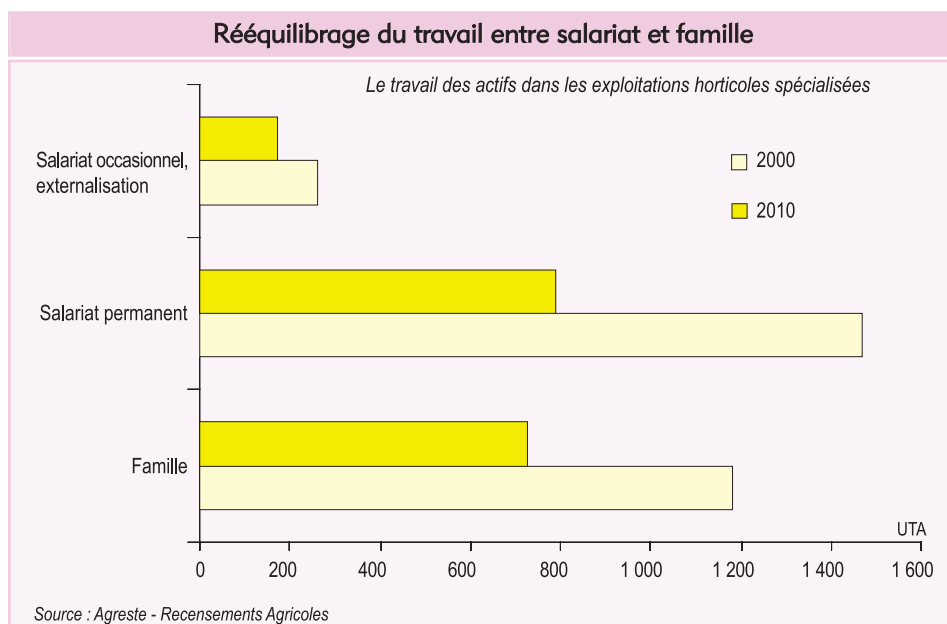
coexploitants contribuent davantage au travail agricole (34 % de la force de travail en 2010, 6 % de plus en dix ans). Leur effectif baisse en effet moins fortement que les autres catégories d'actifs et ils sont plus souvent à temps complet sur leurs exploitations.



Les salariés permanents ne contribuent plus qu'à 47 % du travail contre 50 % en 2000. Même si le maintien relatif du salariat à temps complet l'a atténué un peu, ce recul est presque aussi marqué que celui affectant la famille des chefs d'exploitation. Moins d'un tiers des exploitations horticoles a recours au salariat permanent, contre 39 % il y a dix ans.

Enfin, les saisonniers participent pour 10 % au travail agricole contre 9 % en 2000. Leur contribution au travail se maintient donc mais leurs contrats de travail sont en général plus courts qu'il y a dix ans. Le travail des saisonniers se rétracte en effet plus vite que leur effectif. Comme pour le salariat permanent, c'est le bassin Est Toulon qui regroupe la plupart du salariat occasionnel.

En moyenne, l'horticulture fait travailler 3 UTA par exploitation en 2010. Ce ratio varie selon la dimension économique et



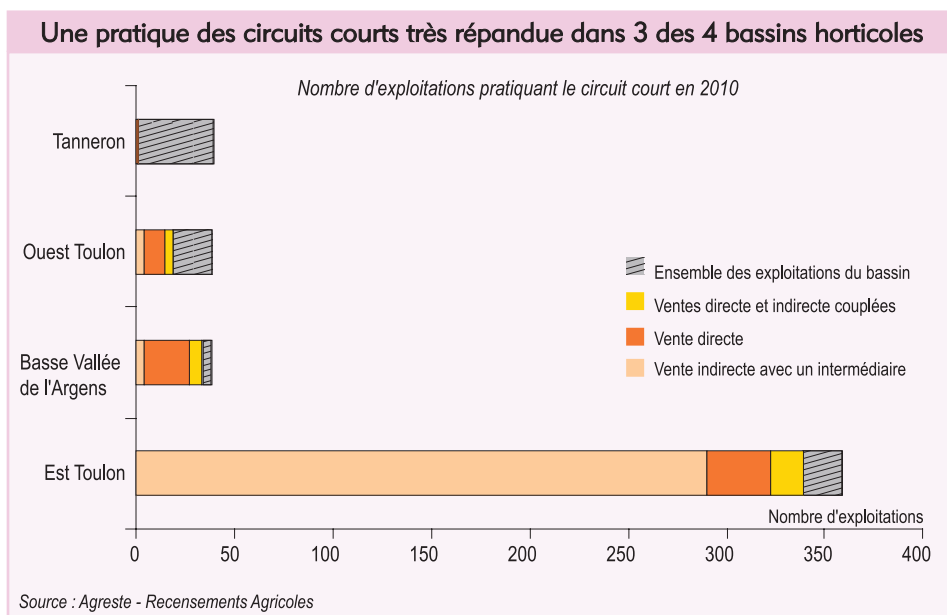
selon les bassins de production horticole. L'horticulture fait ainsi travailler de 1,9 UTA par exploitation sur Tanneron et jusqu'à 5,3 UTA en Basse Vallée de l'Argens. Les exploitations des deux bassins proches de Toulon font travailler en moyenne 3 UTA.

UNE PRATIQUE DU CIRCUIT COURT PARTICULIÈREMENT RÉPANDUE

Plus des trois quarts des exploitations horticoles du Var (440 en 2010), écoulent au moins une partie de leur production via un circuit court*. Cette commercialisation génère plus de 75 % du chiffre d'affaire horticole pour la quasi totalité des exploitations concernées. La vente directe, en nom propre ou par le biais d'une autre entité juridique, est choisie par un tiers des exploitations en circuit court, avec une prédominance de la vente en point de vente collectif.

La commercialisation via un intermédiaire concerne quant à elle 77 % des exploitations en circuit court. Elle n'est donc pas exclusive et peut être jumelée à de la vente directe, même si la plupart des exploitants (80 %) n'ont qu'un seul mode de commercialisation pour leur production. Cette vente indirecte s'effectue principalement auprès de la SICA du Marché aux Fleurs, mais aussi de grandes et moyennes surfaces.

C'est dans le bassin Est Toulon que la pratique du circuit court est la plus répandue : elle y concerne 94 % des exploitations horticoles. La Basse Vallée de l'Argens est également bien engagée dans ce mode de commercialisation, avec 82 % des exploitations concernées. La pratique du circuit court est plus limitée ailleurs, et quasiment inexistante sur Tanneron où la production plus spécifique de feuillages coupés s'écoule différemment. Les taux élevés de circuit



court recensés sont toutefois à relativiser, nombre de producteurs estimant que la commercialisation via la SICA MAF est un circuit court potentiel. Cette considération est fondée, la SICA n'étant pas en soi un intermédiaire et proposant juste un service de mise en marché. Toutefois, si une partie de la production transitant par la SICA relève bien du circuit court, la plupart des volumes commercialisés le sont à des grossistes.

Dans les deux bassins principaux, le type de circuit court adopté diffère. La vente directe est pratiquée par les trois quarts des exploitations horticoles de la Basse

Vallée de l'Argens (pépinières, productions de plantes en pots), alors que seules 14 % des exploitations horticoles du bassin Est Toulon la pratiquent. L'importance de la SICA dans le processus de mise en marché de ce dernier bassin explique cette différence.

* mode de commercialisation qui s'exerce soit par la vente directe du producteur au consommateur, soit par la vente indirecte, à condition qu'il n'y ait qu'un seul intermédiaire entre l'exploitation et le consommateur. La proximité géographique n'est ici pas nécessaire et un circuit court peut être établi entre deux partenaires géographiquement très éloignés.

UNE FILIÈRE EN RECHERCHE DE VISIBILITÉ

La totalité des exploitations horticoles produisant sous signe de qualité, à une ou deux exceptions près, est située dans le bassin Est Toulon. Dans celui-ci en effet, la marque Hortisud garantit depuis dix ans le respect d'un cahier des charges qualitatif pour douze variétés de fleurs, ainsi que la standardisation en cohérence avec les normes européennes, sur la longueur de la tige ou l'état sanitaire de la plante. L'ensemble de ces procédures est

soumis à un contrôle externe dans le cadre d'un agrément par le label national "Charte Qualité Fleurs".

170 horticulteurs, soit 47 % des exploitants du bassin Est Toulon, ont adopté cette marque en 2010. Celle-ci est exclusivement varoise et totalement associée à la vie de la SICA MAF. Hortisud a en effet été concédée à la SICA en 2009, dont elle est devenue la marque commerciale.

La profession, forte de cet exemple, est en phase de recherche d'autres signes de qualité, qui permettraient de valoriser au mieux la production et de relancer la dynamique d'une filière pourvue de nombreuses ressources et au potentiel économique considérable.

DÉFINITION

Le concept de Production Brute Standard permet une classification européenne des exploitations agricoles, reconnue par le règlement (CE) n°1242/2008 du 8 décembre 2008. Cette PBS est obtenue par l'application aux surfaces, de coefficients représentant la valorisation des productions. Ces coefficients ne constituent pas des résultats économiques observés. Ils doivent être considérés comme des ordres de grandeur définissant un potentiel de production de l'exploitation. La variation annuelle de la PBS d'une exploitation ne traduit donc que l'évolution de ses structures de production et non une variation de son chiffre d'affaires.

INFORMATION

A l'initiative de la DRAAF PACA, des DDTM et des chambres d'agriculture du Var et des Alpes-Maritimes, ainsi que des différents acteurs professionnels de la filière, un Recensement de l'Horticulture Ornementale et des Pépinières pourrait voir le jour en 2013 dans ces deux départements. Sous réserve de financements, il ferait suite au recensement de 2001 et concernerait l'ensemble des exploitations horticoles et des pépinières ligneuses, à l'exclusion des pépinières viticoles. Les informations collectées permettraient ainsi d'approfondir l'analyse de la filière dans le Var et les Alpes-Maritimes.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Site internet de la DRAAF PACA : <http://draaf.paca.agriculture.gouv.fr>
- Agreste site internet : <http://agreste.agriculture.gouv.fr>
- Publication Agreste n° 66 novembre 2011 : *"Premières tendances dans le Var"*